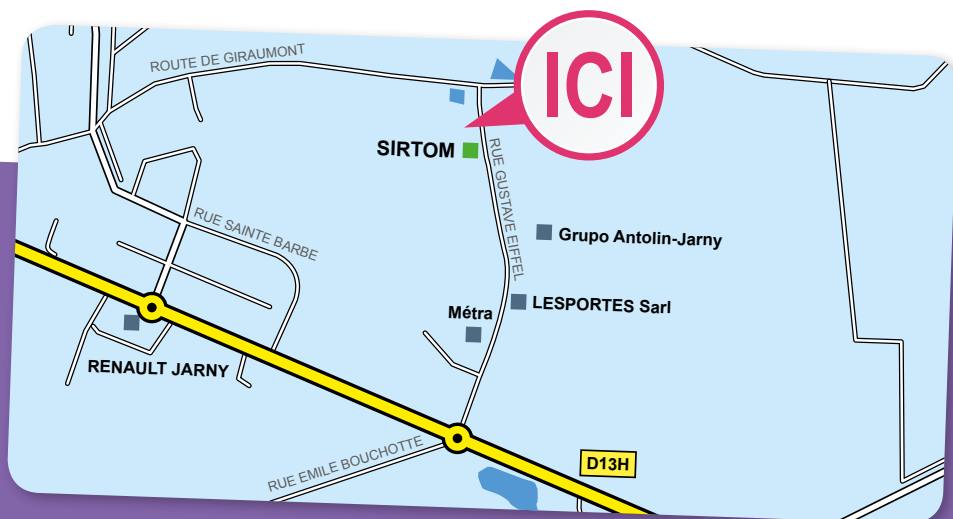


NOUVELLE DÉCHÈTERIE SYNDICALE DU JARNISY



OUVERTURE LE 1^{er} JUIN*

Zone Industrielle • Rue Gustave Eiffel • JARNY



JOURS D'OUVERTURE	Horaires
Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et Samedi	9h à 12h et 13h30 à 17h

→ Conditions d'accès

Carte d'accès (Une seule carte par foyer) : **comment l'obtenir ?**

Au SIRTOM : 29, rue Gustave Eiffel - JARNY (du Lundi au Jeudi : 8h/12h - 13h/17h et le Vendredi 8h/12h)

Sur présentation : Relevé de Taxe d'Habitation

▶ **Accès gratuit** et réservé aux résidents** des communes de :
Batilly, Doncourt, Les Baroches, Valleroy, Moineville, Giraumont, Hatrize, Jarny,
Jouaville, Labry, Puxe, Saint Ail, Ville sur Yron.

(Le gardien est susceptible de contrôler la carte grise du véhicule et de demander un justificatif de domicile)

▶ **Volume maximum** : 250 kilos/jour.

▶ **Accès limité** à 26 passages/an/foyer pour tout type de véhicule de 3.5 tonnes maximum et camionnettes (sauf camion plateau).

*La déchèterie de Conflans ne sera plus accessible aux résidents du territoire du SIRTOM à partir de cette date.

**L'accès n'est pas autorisé aux commerçants, artisans et entreprises.

LES DÉCHETS ADMIS

Les déchets volumineux



Gravats



Végétaux



Tout venant



Ferraille



Bois

(Matelas, sommiers,
canapés)

Les déchets ménagers spéciaux



Ampoules à
économie d'énergie



Batteries



Peintures et vernis



Piles



Cartouches d'encre



Pneumatiques



Solvants et colles



Cartons



Huiles usagées



Les déchets d'équipements
électriques et électroniques

LES DÉCHETS NON ADMIS

- Les ordures ménagères brutes
- Les cadavres d'animaux
- Les produits explosifs, inflammables ou radioactifs (*entreprises spécialisées*)
- Les déchets d'activités de soins à risques infectieux et les médicaments (*pharmacie*)
- Les bouteilles de gaz (*revendeurs*)
- Les extincteurs
- Les pneumatiques de quads, tracteurs et motos (*entreprises spécialisées*)
- Les pneumatiques avec jantes
- Les plaques d'amiante
- Les déchets qui par leur poids et/ou leur taille ne peuvent être éliminés par les moyens habituels de la déchèterie

Cette liste est non exhaustive. Par mesure de sécurité, le gardien de la déchèterie peut refuser tout autre déchet susceptible de porter atteinte aux personnes et aux biens.



COLLECTE ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS MÉNAGERS DU SECTEUR
DE BRIEY, VALLÉE DE L'ORNE & JARNISY